

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2021

OUVERTURE DE SÉANCE : 19 HEURES

PRÉSIDENT : M. Christian GALLÉ

PRÉSENTS : Mmes BABARIT Marie-Christine, NOÉ Sophie, MR BECK Patrick, LE ROUZIC Didier, CHESNEAU Patrice, CHANCELLE Léonard, DASSONVILLE Kévin, MR REBEILLEAU Grégoire, Madame Isabelle DURET, Madame Marinette BRELIERE, Mme NAULIN Sylvie

Absente : Madame Anaïs DASSONVILLE

Excusés ayant donné procuration : SAINT PAUL Alexandre donne procuration à Mr BECK Patrick.

Excusés :

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Sylvie NAULIN

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 15 NOVEMBRE 2021

Monsieur le Maire demande d'approuver le Procès-verbal du dernier conseil municipal.
A l'unanimité le conseil municipal marque son approbation pour ce procès-verbal.

1- DÉLIBÉRATION : DELEGATION AU MAIRE/BUDGET COMMUNE - AUTORISATIONS DE CREDIT

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de l'autoriser à dépenser ¼ de la dépense d'investissement 2021 (en attendant le vote du budget 2022) pour les dépenses du budget Village et Communal.

Le Conseil Municipal après délibération et vote à main levée décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à dépenser ¼ de la dépense d'investissement 2021.

Votants : 13 Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

2- DÉLIBÉRATION : : ELECTION DES DELEGUES SIVM SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE ET CIAS CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Mr le Maire informe les membres du Conseil qu'il est demandé de nommer des délégués titulaire et suppléant pour le Syndicat intercommunal à vocation multiple SIVM et le CIAS Centre intercommunal d'action sociale.

Mme BABARIT Marie-Christine se propose en tant que titulaire pour le SIVM et le CIAS accompagnée de Mme DURET Isabelle suppléante au SIVM et de Mme NOE Sophie pour le CIAS.

Après délibération et vote à main levée, le Conseil approuve à l'unanimité la désignation des délégués pour le SIVM.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2021

Votants : 13 Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Après délibération et vote à main levée, le Conseil approuve à l'unanimité la désignation des déléguées pour le CIAS.

Votants : 13 Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

3-DÉLIBÉRATION : DIA-DROIT DE PREEMPTION 6 rue de la BATE PARCELLE A716-A717//A690-692

Monsieur le Maire demande au conseil si la commune souhaite préempter les biens situés A 716 rue de la Bête et le Bourg pour la parcelle A 717 et A 690 et A 692.

Propriétés cadastrées section A716 A 717 A 690 A 692 rue de la Bête et le Bourg sis à Turquant, d'une superficie 195m², 444 m², 386m² et 478m² de bien classés en zone UA au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

Après délibération et vote à main levée, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas exercer son droit de préemption urbain sur la vente de ces biens.

Votants : 13 Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

4-DELIBERATION : SUBVENTION ART EN TROGGLO

Le conseil marque son accord pour la subvention Art en Trogglo.

Après délibération et vote à main levée, le Conseil décide d'adopter le projet à la majorité.

Votants : 13 Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 2

5-DELIBERATION : RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE PREVENTION ET DE LA GESTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

Mr le Maire informe sur la qualité du rapport annuel. Celui-ci dresse un bilan de l'année 2020 en présentant l'ensemble des évolutions et actions menées par la communauté d'agglomération Saumur Val de Loire dans la cadre de sa compétence déchets.

Après délibération et vote à main levée, les membres du conseil décide d'approuver le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de la gestion des déchets ménagers et assimilés.

Votants : 13 Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2021

6- SAVONNERIE (huis clos)

Le conseil municipal accepte la vente d'un bien situé au bois d'ortie à l'entreprise Savonnerie de candre.

Après délibération et vote à main levée, le conseil décide à l'unanimité d'accepter la proposition d'achat et autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'acte de vente. Cette somme sera inscrite au budget 2022 Village d'Art.

Votants : 13 Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur Christian GALLÉ :

- Précise qu'en raison de la situation sanitaire les vœux prévus le 08 janvier 2022 sont annulés.
- Informe que la Mairie est équipée de la fibre depuis la semaine dernière.
- Précise que les travaux rue de la Bédaudière et chemin des Frémonclairs seront terminés fin janvier.

Monsieur Patrick BECK :

- Rappelle qu'une réunion commission voirie est prévue en janvier afin de déterminer les travaux nécessaires à effectuer sur la commune.

Monsieur Grégoire REBEILLEAU :

- Rappelle le problème de la route défectueuse devant chez lui.

Mme Sylvie NAULIN :

- Informe le conseil que le jeu de piste sera reconduit en 2022.

Mme Marinette BRELIÈRE :

- Félicite les agents communaux pour leur investissement sur la décoration du village pour Noël.
- Rappelle au conseil le vol du sapin de Noël devant l'école et la tristesse des enfants.
- Informe que l'observatoire national interministériel de la sécurité routière alerte sur l'augmentation des accidents de la route en octobre particulièrement la hausse des décès des piétons et cyclistes.
- Informe sur l'existence d'aides financières et matérielles, de subventions lorsque des travaux de prévention sont effectués sur les routes. (Exemple : radar pédagogique)

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2021

Mme Isabelle DURET :

- Revient sur la continuité du Village Métiers d'Art, et le projet de la réunion pour informer les artisans d'Art, les acteurs économiques, les habitants sur le Village Métiers d'Art. Les habitants seront invités par voie de presse.

Mme DURET insiste sur l'importance d'informer les habitants quant à l'importance du Village Métiers d'Art et de lui redonner vie.

Mr le Maire précise que cette réunion se fera sous réserve du contexte sanitaire.

- Mme DURET informe sur un projet de Familles Rurales concernant une projection mensuelle
- Mme DURET informe sur le projet cinéma plein air. Mr le Maire précise que les projections pourraient s'effectuer aux halles.

PROCHAINE RÉUNION DE CONSEIL : Le Lundi 17 Janvier 2022 à 19h00

CLÔTURE DE SÉANCE : 21h45

Marie-Christine BABARIT

Patrick BECK

Alexandre SAINT PAUL
Donne procuration à Mr BECK Patrick

Léonard CHANCELLE

Patrice CHESNEAU

Christian GALLÉ

Kévin DASSONVILLE

Isabelle DURET

Sylvie NAULIN

Sophie NOÉ

Didier LE ROUZIC

Grégoire REBILLEAU

Marinette BRELIÈRE